



Concevoir des outils pour l'accompagnement individuel à la création d'activités en agriculture : quelles caractéristiques et fonctions attendues ?

Mathieu Dalmais, Pierre Gasselin, Marianne Cerf

► To cite this version:

Mathieu Dalmais, Pierre Gasselin, Marianne Cerf. Concevoir des outils pour l'accompagnement individuel à la création d'activités en agriculture : quelles caractéristiques et fonctions attendues ?. Pour, revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques, 2015, 227, pp.22-30. 10.3917/pour.227.0022 . hal-02630485

HAL Id: hal-02630485

<https://hal.inrae.fr/hal-02630485>

Submitted on 8 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CONCEVOIR DES OUTILS POUR L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS EN AGRICULTURE : QUELLES CARACTÉRISTIQUES ET FONCTIONS ATTENDUES ?

[Mathieu Dalmais](#), [Pierre Gasselin](#), [Marianne Cerf](#)

GREP | « Pour »

2015/3 N° 227 | pages 22 à 30

ISSN 0245-9442

DOI 10.3917/pour.227.0022

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-pour-2015-3-page-22.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour GREP.

© GREP. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

agriculture

Concevoir des outils pour l'accompagnement individuel à la création d'activités en agriculture : quelles caractéristiques et fonctions attendues ?

Introduction¹

L'accompagnement à la création et au développement d'activité se professionnalise. Les accompagnateurs innovent, s'organisent en réseaux, se forment, partagent leurs expériences, leurs méthodes et attestent d'un besoin de formalisation de leur activité. Dans le cadre du projet Intersama², les accompagnateurs ont exprimé le besoin de nouveaux outils spécifiques (Le Blanc, 2011), conformes aux principes de la démarche d'accompagnement et adaptés à une grande diversité de projets et de candidats à l'installation en agriculture et/ou à la création d'activités en milieu rural. Or, de nombreux outils sont déjà utilisés et/ou ont été construits par les accompagnateurs : outils d'écoute et de compréhension, d'entretien et de dialogue, de problématisation et de gestion de la réflexivité. Ces outils aident les accompagnateurs à exercer leur métier, pour mieux comprendre, connaître et soutenir les porteurs de projet. Ils s'alimentent souvent de travaux situés dans

des disciplines transversales (éducation populaire, sciences de l'éducation, sciences de gestion, etc.) et abordent peu les spécificités de la problématique de la création d'activités en agriculture. D'autres outils utilisés par les accompagnateurs proviennent du conseil en agriculture, comme les prévisionnels économiques. Ils sont structurés par les pratiques normatives de celui-ci (dans le sens d'une recherche de l'adéquation du projet à la norme), qui se différencient des principes de la démarche d'accompagnement (Tallon, 2013).

Derrière la notion d'outil se cachent donc des objets ou méthodes très variés. Rabardel (1995) propose une définition de la notion d'outil à savoir un « artefact » matériel (*i. e.* un objet tel une carte) ou symbolique (*i. e.* un support conceptuel tel un mode de calcul, un langage ou une méthode), pour lequel sont prévus un ou plusieurs schèmes d'utilisation. Ces « schèmes d'utilisation » (*i. e.* les conditions et protocoles d'utilisation) sont pensés

dès la conception de l'outil. Cependant, la démarche d'accompagnement, processus souple et fortement individualisé, n'est pas déterminée à l'avance : elle construit une interaction unique entre l'accompagnant et l'accompagné. Ces derniers sont autonomes. Ils établissent une relation personnelle basée sur la réciprocité et le respect de l'altérité (Tallon, 2013). Concevoir des outils pour l'accompagnement, avec des artefacts et des schèmes d'utilisation prédéfinis, peut alors sembler contradictoire avec les principes de l'accompagnement qui se veut adaptatif à chaque situation. Comment résoudre cette contradiction pour concevoir des outils qui soient spécifiques de la démarche d'accompagnement à la création d'activités en milieu rural ?

Rabardel (1995) a montré l'existence de genèses instrumentales qui permettent aux utilisateurs d'adapter les artefacts et leurs schèmes d'utilisation à leurs situations professionnelles. Ainsi, dans la pratique, on observe que les accompagnateurs utilisent, dans une posture d'accompagnement, des outils initialement prévus dans l'objectif de rendre le projet compatible avec des normes (par exemple un compte de résultat et un bilan prévisionnels censés garantir que le projet permettra de générer un SMIC). Ces accompagnateurs « détournent » l'outil de sa visée première mais aussi des modalités avec lesquelles il est d'usage de s'en servir. Ce « détournement » de l'outil se traduit par des modifications des schèmes d'utilisation et parfois même de l'artefact. C'est pourquoi Rabardel (1995) **distingue l'outil de l'instrument**. Ce dernier est un artefact matériel ou

symbolique pour lequel les schèmes d'utilisation résultent d'une construction propre ou de l'appropriation, par l'utilisateur, de schèmes sociaux préexistants. Comment appréhender la façon dont des outils s'inscrivent dans la démarche et la relation d'accompagnement pour mieux identifier des caractéristiques et fonctions que devraient remplir des outils visant à faciliter l'accompagnement de porteurs de projets d'activités en milieu rural ?

Pour répondre à cette question, cet article se nourrit de réflexions tirées de la littérature scientifique et d'observations de l'utilisation, par les accompagnateurs partenaires du projet Intersama, de trois outils conçus pour l'accompagnement individuel à l'installation en agriculture et rassemblés dans un même guide (Gasselin *et al.*, 2013) :

- L'outil Trajectoire, pour réfléchir au projet de création d'activité par l'entremise de cartes cognitives de parcours de vie (Chaxel *et al.*, 2014 ; Fiorelli *et al.*, 2012). En amenant l'accompagné à raconter son parcours de vie puis à reconstruire sa trajectoire de création ou de développement de son activité, l'outil Trajectoire vise à identifier ses motivations et forces acquises au cours de ses expériences, ainsi que ses faiblesses pour mener à bien son projet.
- L'outil Cartapp, pour penser les dimensions spatiales et territoriales du projet par le croisement de cartes mentales et de cartes de projet (Tallon *et al.*, 2012). Les cartes sont ici un support de représentation du projet par le « dessin » de son inscription dans son territoire. Elles permettent à l'accompagné de confronter ses représentations et son espace vécu avec la réalité du territoire. Elles sont un support de dialogue et d'aide à la décision.

- L'outil Edappa, pour construire son projet par une évaluation *ex ante* de la durabilité [Terrier *et al.*, 2013]. Par l'entremise d'une série d'indicateurs dans trois dimensions de durabilité (socio-territoriale, économique et agro-environnementale), Edappa invite l'accompagnateur et l'accompagné à raisonner l'adéquation accompagné/projet/milieu environnant, à valoriser l'accompagné dans ses choix, ses possibilités d'action et les impacts de son projet, et à prendre de la hauteur sur diverses dimensions transversales (telles que l'autonomie, la faisabilité technico-économique, la revitalisation des territoires ruraux, etc.).

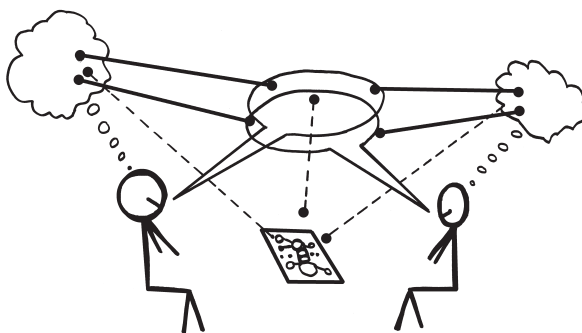
Des outils, objets intermédiaires dans l'accompagnement, qui deviennent des instruments

Les outils conçus dans le projet Intersama sont tous constitués d'artefacts symboliques, qu'il s'agisse de cadres d'analyse du projet et/ou de compréhension du porteur de projet. Ces outils sont également constitués d'artefacts matériels, comme une feuille de papier, une carte ou un tableur. L'artefact matériel peut

être envisagé comme un objet intermédiaire [Vinck, 2009], à la fois dans la dimension temporelle, parce qu'il évolue au cours de l'accompagnement et en facilite la progression, et dans l'espace physique et relationnel, dans lequel il joue un rôle de médiateur pour rapprocher l'accompagnateur et l'accompagné. Artefacts matériels et symboliques facilitent la construction des représentations partagées. Ils sont médiateurs de la rencontre et de la relation entre l'accompagnateur et l'accompagné. Leur utilisation se fait toujours dans la réflexivité qu'impose la démarche d'accompagnement.

Rendre possible ce statut d'objet intermédiaire n'a rien d'évident. De fait, dans l'accompagnement, l'individualisation des pratiques permet de s'ajuster à la singularité de chaque relation, qui s'adapte au rythme de l'accompagné (Tallon, 2013). En fonction de la perception qu'il a de l'accompagné, de son projet et du contexte, l'accompagnateur individualise son travail de la façon la plus juste possible. Cette individualisation des pratiques aboutit notamment à

Figure 1 : L'outil dans l'accompagnement : un intermédiaire sur le plan physique et relationnel



Source : C. Fiorelli.

une adaptation des fonctions des outils aux besoins et spécificités de l'accompagné. L'accompagnateur a une utilisation située de l'outil. L'artefact est mobilisé dans une activité finalisée dans laquelle **il devient un moyen d'action que l'accompagnateur se donne pour opérer** (*i. e.* comprendre, agir...) sur l'accompagné et son projet, et/ou qu'il peut mettre à disposition de l'accompagné pour que celui-ci opère sur son projet.

La nécessité d'individualiser l'accompagnement engendre ainsi un processus d'instrumentation adaptatif dans lequel l'outil peut remplir différentes fonctions et/ou donner lieu à une gamme de schèmes d'utilisation. Cette instrumentation s'opère dans le flux d'activité de l'accompagnateur, flux d'activité qui est suffisamment différent d'un accompagnement à un autre pour que l'accompagnateur soit toujours en situation de créer de nouveaux usages de l'outil. L'instrumentation est aussi le produit de la relation singulière accompagnateur-accompagné qui ne peut être totalement anticipée.

Dès lors, quelle place donner à l'utilisation d'outils dans l'accompagnement ? L'outil dans l'accompagnement est, sous la responsabilité de l'accompagnateur, au service de l'accompagnateur et de l'accompagné, seuls garants de l'instrumentation de l'outil. Ainsi, la notion « d'outil d'accompagnement » pourrait apparaître comme un non-sens : un outil avec un artefact et des schèmes d'utilisation souples ne garantit pas l'intérêt de son utilisation pour l'accompagnement. À l'inverse, la rigidité de l'artefact ou du schème de l'outil n'est pas toujours un obstacle à son utilisation dans une démarche d'accompagnement. L'accompagnateur et

l'accompagné peuvent modifier le schème envisagé par les concepteurs pour gagner en souplesse, mais également l'artefact lui-même pour lui donner ce statut d'objet intermédiaire dans la relation. C'est la raison pour laquelle nous parlons « d'outils pensés pour l'accompagnement », ou plus simplement « d'outils pour l'accompagnement ».

Dès lors, concevoir de tels outils suppose de doter leur composante artefactuelle de certaines caractéristiques favorables à leur instrumentation au gré de la diversité des relations accompagnateur-accompagné.

- L'artefact doit pouvoir être modifiable, de façon à :
 - faciliter l'appropriation de l'outil par l'accompagnateur. L'outil ne doit pas détourner l'attention dans la relation d'accompagnement de l'accompagnateur et de l'accompagné, parce que distrayant ou trop complexe à utiliser. Les possibilités de modifications peuvent faciliter leur appropriation par l'accompagnateur.
 - reconnaître la spécificité de chaque situation ; les références que contiennent les outils sont présentées comme des arbitraires face auxquels il est intéressant de se confronter, mais qui peuvent être remis en cause et modifiés si besoin.
- L'artefact doit permettre de marquer les évolutions du projet, ce n'est pas un produit fini. L'outil doit pouvoir évoluer avec le projet et l'accompagné, pour suivre au mieux le cheminement.
- L'outil ne doit pas proposer de prescriptions préétablies ni faire tendre le projet de l'accompagné vers un projet « de référence ». L'outil doit susciter ou permettre un dialogue accompagné/accompagnateur grâce auquel le projet chemine, s'affine et s'affirme dans le respect de la singularité de l'accompagnement.

- L'outil doit être pensé comme une « boîte blanche », c'est-à-dire qu'il laisse apparents les éléments nécessaires à son fonctionnement. Un des objectifs de l'accompagnement est l'autonomisation de l'accompagné. Une architecture et un fonctionnement ouverts rendent les opérations accessibles et compréhensibles à l'accompagné et à l'accompagnateur. Dans certaines utilisations de Cartapp et d'Edappa, l'accompagné est à même de s'emparer de l'outil et de s'en servir seul. Cependant, l'enjeu n'est pas ici l'appropriation de l'outil par l'accompagné mais le processus d'apprentissage et d'analyse réflexive que suscitent la découverte et l'utilisation de l'outil.

La conception d'outils destinés à l'accompagnement individuel à la création et au développement d'activités doit donc prendre en compte ces caractéristiques. Mais elle doit également être réfléchie selon l'activité au travail des accompagnateurs, pour que ceux-ci puissent influencer sur la conception et faire évoluer ces outils. En lien avec les finalités et les modalités de l'accompagnement, cela conduit à s'interroger sur les fonctions que peuvent remplir ces outils dans un processus d'accompagnement.

Fonctions des outils dans la démarche d'accompagnement

Nous illustrons cela à partir d'exemples pour chacune des fonctions identifiées à partir des situations observées lors des expérimentations des outils dans le projet Intersama. A ce stade nous ne prétendons pas à l'exhaustivité.

Faciliter la relation d'accompagnement

La finalité de l'accompagnement est définie par l'institution qui le met en

œuvre. Celle-ci détermine les cadres de l'accompagnement censés s'imposer à l'accompagnateur : il peut s'agir d'un objectif de moyens (temps disponible pour chaque porteur de projet, visite « à la ferme », etc.), de résultats (document à rendre, obtention d'un statut juridique, etc.). Même si le but de l'accompagnateur n'est pas toujours conforme aux objectifs de son institution, il est orienté par ceux-ci et par l'ensemble du contexte socio-politique. Certains outils facilitent l'explicitation de ces cadres et de ces normes de l'accompagnement, afin que l'accompagné comprenne les exigences avec lesquelles l'accompagnateur doit composer. Il peut s'agir d'outils spécifiques à l'institution, comme une charte de l'accompagnement, ou d'outils qui intègrent une définition du travail de l'accompagnateur.

Ces outils peuvent également contribuer à consolider la confiance que l'accompagné porte à l'accompagnateur et au processus qu'il met en place. L'utilisation des artefacts matériels et symboliques comme médiateurs de la relation facilite la rencontre entre l'accompagnateur et l'accompagné. Par ailleurs, le fait d'avoir des outils dont l'utilisation semble cadrer la relation peut limiter l'appréhension des accompagnés vis-à-vis du dispositif et du processus, les rassurer sur le professionnalisme de l'accompagnateur (qui correspond alors à la figure de « l'ingénieur instrumenté »³). De même, l'accompagnateur peut être rassuré par l'existence d'une boîte à outils qui pourra structurer son activité. L'établissement de cette confiance est un préambule et une exigence de la démarche d'accompagnement. Le recours à un outil peut y contribuer.

Ces outils améliorent les compétences des accompagnateurs. Ils catalysent la production d'une connaissance organisée sur l'accompagné, son projet et son environnement. Ce faisant, ils orientent la compréhension de l'accompagné par l'accompagnateur, permettant d'ajuster l'accompagnement à sa singularité. Enfin, ces outils peuvent faciliter la discussion lors de l'entretien, en servant par exemple de prétexte aux accompagnateurs pour aborder certains sujets plus difficiles pour les accompagnés.

Développer le projet en adéquation avec l'accompagné et son environnement

Formaliser et co-construire le projet

En permettant à l'accompagné de formaliser ses idées, les outils Trajectoire, Cartapp et Edappa orientent la définition de son projet. Les remarques de l'accompagnateur pourront être formalisées autour de ces outils. En tant qu'intermédiaire relationnel, l'artefact symbolique de l'outil crée les conditions d'une compréhension mutuelle par la co-construction de représentations partagées et de connaissances communes sur l'accompagné, son projet et son environnement.

Utilisés comme objets transitoires, intermédiaires dans le temps, les artefacts matériels des outils facilitent le suivi, l'analyse et la synthèse des avancées du projet. L'outil Edappa permet de penser le futur en intégrant les intentions de l'accompagné et ses pratiques actuelles. À cet égard, il aide à la prise de décisions, par exemple à partir d'une analyse comparée de scénarios examinés en termes de forces-faiblesses/opportunités-menaces. Les outils conduisent également à

identifier des savoirs et savoir-faire manquants, en tant que ressources stratégiques pour le projet. Ce faisant, remarquons que l'outil Edappa inscrit la relation et l'accompagnement dans le cadre normatif de la pensée par projet, avec ce que cela implique d'évaluation stratégique des actions et des décisions, même si l'instrumentation de l'outil conduit parfois à échapper à cette dérive.

Des outils pour apprendre

Un des objectifs de l'accompagnateur est de susciter l'acquisition de nouvelles compétences, mais surtout d'amener à la prise de conscience des compétences, savoirs et savoir-faire qui semblent nécessaires à la réalisation du projet. Les trois outils Trajectoire, Cartapp et Edappa conduisent à repérer les ressources et compétences de l'accompagné, mais aussi à pointer des lacunes. Des actions de formation spécifiques pourront ensuite être justifiées et programmées.

Ces outils peuvent aussi être support et vecteur de certains de ces apprentissages, notamment lorsqu'ils sont conçus comme une boîte blanche. Lorsqu'un outil comprend une représentation normée de l'environnement, par exemple des indicateurs de durabilité du projet d'installation, il devient le support d'apprentissage de ces normes. Qu'elles soient respectées ou transgressées, l'outil permet de les connaître pour se positionner vis-à-vis de celles-ci et acquiert un rôle éducatif essentiel. Cependant, la souplesse laissée à l'utilisateur peut aussi conduire à une utilisation très normative de l'outil, par laquelle l'accompagnateur adresse une injonction

au respect des normes contenues dans l'outil. Paradoxalement, en étant souple, l'outil perd aussi une partie des intentions des concepteurs qui projetaient un usage non normatif !

Des outils qui font système pour veiller aux équilibres de l'accompagnement

Réfléchir les adéquations entre l'accompagné, son projet et leur environnement nécessite de jongler entre, d'une part, la volonté de l'accompagné et le « sens » qu'il donne à son projet, notamment au regard de son histoire, et, d'autre part, la « faisabilité technico-économique » qui suppose d'examiner notamment les ressources internes (compétences, capitaux propres, réseaux activables, etc.), les ressources externes que l'accompagné pourrait mobiliser (subventions, collectif de travail, AOC, etc.) et les opportunités, contraintes et menaces que représente le milieu agro-écologique et socio-économique. L'accompagnateur devant maintenir des équilibres entre « sens » et « technique » lors de l'élaboration des choix techniques, et entre « réflexion » et « action » pour assurer une démarche à la fois réflexive et concrète tout au long de la mise en place du projet, la combinaison des trois outils Trajectoire, Cartapp et Edappa peut aider à maintenir ces équilibres en proposant divers angles d'attaques à l'accompagnateur. Il s'agira parfois d'amener l'accompagné à questionner le sens qu'il donne à certains choix (en particulier grâce à l'outil Trajectoire), et à d'autres moments d'orienter les réflexions de l'accompagné sur la réalisation concrète du projet (notamment grâce aux outils Cartapp et Edappa). La combinaison des outils joue alors une

fonction de catalyseur, de garde-fou contre les dérives vers trop de « sens » ou trop de « technique ».

Trajectoire, Cartapp et Edappa sont ainsi conçus pour être combinés et constitués en un système d'instruments (Rabardel et Bourmaud, 2005) pour veiller à ces équilibres tout au long de la relation que l'accompagnateur construit avec un porteur de projet de création et/ou de développement d'activités en milieu rural. Conçus avec les accompagnateurs, ils sont apparus complémentaires à divers titres. D'abord parce qu'ils sont conçus pour différentes phases de l'accompagnement et de la maturité du projet. Ensuite parce qu'ils interagissent dans une séquence d'apprentissage et de construction de représentations partagées entre l'accompagnateur et l'accompagné.

Conclusion

Un accompagnement réussi, aussi bien du point de vue de l'accompagnateur que de l'accompagné, dépend dans une large mesure des capacités de l'accompagnateur et du cadre institutionnel dans lequel il œuvre. Cependant, notre travail met en avant le rôle que jouent aussi des outils pensés pour l'accompagnement. En nous appuyant sur la distinction entre outil et instrument, nous avons tout d'abord cherché à saisir ce qui se joue dans la démarche d'accompagnement, ce qui nous a permis d'identifier les caractéristiques que devraient présenter les outils pour qu'ils facilitent réellement le processus d'accompagnement. Nous avons ensuite éclairé la façon dont des outils peuvent être combinés et faire

système, dans la relation accompagnateur-accompagné, pour l'accompagnement à la création d'activités en milieu rural, notamment à l'installation en agriculture. Cela nous a permis de dégager les fonctions qu'un tel système remplit pour favoriser l'émergence du projet. Ces dernières sont de trois ordres : faciliter la relation d'accompagnement ; développer le projet en adéquation avec l'accompagné et son environnement ; et aider au maintien des équilibres des postures, entre appui technique et construction du sens, et des fonctions de l'accompagnement, entre aide à l'action et appui à la réflexion.

Mathieu Dalmais et Pierre Gasselin
INRA, UMR951 Innovation, Montpellier
Marianne Cerf
Université Paris-Est, LISIS, INRA, UMR
1326, Marne-La Vallée

1. Cet article est une reprise enrichie d'un texte publié dans le guide de trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités disponible sur www.intersama.fr [Gasselin, *et al.*, 2013]. Nous remercions Hélène Tallon pour sa relecture attentive et ses commentaires enrichissants.

2. InsertionTERitoriale des Systèmes d'Activité des Ménages Agricoles, projet PSDR 3 Languedoc-Roussillon (2008-2011) qui analysait les relations entre les systèmes d'activités, leurs territoires et leur accompagnement.

3. L'utilisation de l'outil ne doit cependant pas leurrer l'accompagnateur et l'accompagné et les dédouaner, pour le premier d'une vigilance sur la posture de son accompagnement, et pour le second de concevoir et mettre en œuvre son projet dans une incertitude irréductible à toute ingénierie.

Bibliographie

Chaxel S., Fiorelli C. et Moity-Maïzi P. (2014), « Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l'action », *Interrogations?*, n° 17 [En ligne : <http://revue-interrogations.org/Les-recits-de-vie-outils-pour-la>]

Fiorelli C., Chaxel S., Gasselin P., Moity-Maïzi P., Félix G., Massein G. et Vétois Y. (2012), « La trajectoire tournée vers l'action : co-construction d'un outil d'accompagnement à la création d'activité en agriculture », in Programme PSDR (éd.), *Symposium final du programme « Pour et Sur le Développement Régional » (PSDR) « Les chemins du développement territorial »*, Clermont-Ferrand (France), 19-21 juin 2012, 17 p.

Gasselin P., Tallon H., Dalmais M. et Fiorelli C. (éd.) (2013), *Trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités : Trajectoire, Cartapp et Edappa. Application à l'installation en agriculture*. Montpellier : INRA, CIRAD, ADEAR-LR, Montpellier Supagro, AIRDIE, Région Languedoc-Roussillon. 151 p.

Gasselin P., Vaillant M. et Bathfield B. (2014), « Le système d'activité. Retour sur un concept pour étudier l'agriculture en famille », in Gasselin P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F. et Zasser S. (éd.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, Les Ulis : EDP Sciences, p. 101-122.

Le Blanc J. (2011), « Installation agricole : nouveaux profils, nouvel accompagnement », *Pour*, n° 212, 2011/5, p. 137-143.

Rabardel P. (1995), *Les hommes et les technologies ; approche cognitive des instruments contemporains*, Paris : Armand Colin, 239 p.

Tallon H. (2013), « Qu'est-ce qu'accompagner ? », in Gasselin P., Tallon H., Dalmais M. et Fiorelli C. (éd.), *Trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités. Trajectoire, Cartapp et Edappa. Application à l'installation en agriculture*, Montpellier : INRA, CIRAD, ADEAR-LR, Montpellier Supagro, AIRDIE, Région Languedoc-Roussillon. p 19-22.

Tallon H., Valette E., Massein G. et Gasselin P. (2012), « Cartapp, ou la carte comme boussole : la représentation du

territoire dans l'accompagnement des créateurs d'activité des zones rurales », in Programme PSDR (éd.), *Symposium final du programme « Pour et sur le Développement régional » (PSDR) « Les chemins du développement territorial »*, Clermont-Ferrand (France), 19-21 juin 2012, 3 p.

Terrier M., Gasselin P. et Le Blanc J. (2013), « Assessing the Sustainability of Activity

Systems to Support Households' Farming Projects », in Marta-Costa A. A. et Soares da Silva E. (éd.), *Methods and Procedures for Building Sustainable Farming Systems. Application in the European Context*, Dordrecht (The Netherlands): Springer, p. 47-61.

Vinck D. (2009), « De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière », *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3(1), p. 51-72.